

## REUNION DU MARDI 26 JANVIER 2016

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30mn, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : Maurice BARBE. Luc NOLET. Olivier SAVARY. Philippe SODOYER. (adjoints). Thierry CORBERON. Danièle BROUIN. Xavier DUCHET. Denis LOROT. Xavier RATTE. Florence CHAMON. Lénia HOUEL. Bruno DI BLAS. (conseillers municipaux).

Absent excusé : François TURCIN (pouvoir M.BARBE). Damien GAUTHIER (pouvoir O.SAVARY).

Secrétaire de séance : Lénia HOUEL.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

### VOIRIE

**Grande rue** - les travaux de réfection par le Conseil Général ont été réalisés et les tampons d'égout ont été changés.

**Rue Neuve** - les travaux de réfection de cette rue sont terminés.

**RD 35 et RD 216** – Les élus sont informés qu'une réunion a été organisée avec les maires de Fontenay et Méré afin de revoir les régimes de priorité sur ces départementales. En effet, la RD 35 sera prioritaire par rapport à la RD 216.

**Travaux 2016** – des devis ont été demandés pour la mise en forme de chemins, la réfection des dessus de trottoirs : rue du temple, rue de la mairie, rue de Bourgogne et Grande rue, de la boulangerie à la rue de Méré. Ils seront soumis aux élus lors d'une prochaine réunion.

### BATIMENTS

#### Groupe scolaire

##### 2<sup>ème</sup> Tranche

Lors de notre dernière réunion, l'aménagement des extérieurs, tel que le propose la commission des bâtiments, a été chiffré par l'architecte.

Les élus acceptent le lancement de l'appel d'offres d'après le descriptif proposé et demandent que le muret de la clôture soit en option.

##### Lot n°1 – Vrd – Terrassements – Abords extérieurs

Au cours d'une réunion de chantier il a été demandé la suppression de l'enrobé dans la cour maternelle, la suppression des clôtures coté cour et la réalisation de clôtures sur murets coté rue compris portillon, soit une plus-value.

Il est remis aux élus les comptes-rendus des réunions de la commission des bâtiments des 6 et 25 janvier dernier qu'O.SAVARY commente.

- ✓ Maison « Fantin », elle sera démolie, mais ce n'est pas urgence.
- ✓ Ravalement de la façade de l'école primaire et du bâtiment des pompiers, un devis a été demandé à l'entreprise Delagneau.
- ✓ Local pour le Comité des Fêtes dans la halle, la commune fournira les matériaux et l'association réalisera les travaux.
- ✓ Garage du car, quelle destination ? Le louer, le mettre à disposition des écoles, des pompiers, créer une issue de secours pour l'école ...les différentes hypothèses seront chiffrées. Attendre le passage de la commission de sécurité pour avis sur l'école.
- ✓ Portail du caveau : des devis ont été demandés.

Priorités : cour de l'école, ravalement des bâtiments existants rue des écoles, portail, grilles, maison « Fantin ».

### ENVIRONNEMENT

Il est remis aux élus le compte-rendu de la réunion du 25 janvier courant que P.SODOYER commente.

### QUESTIONS DIVERSES

**Parcelle ZH 18** – Nous avons reçu une proposition pour l'achat d'une parcelle au lieudit Rosette, d'une contenance de 52a 50ca.

Les élus, à l'unanimité, sont contre la vente de cette parcelle dans les conditions proposées.

**C.L.I.S.** – la mairie de Chablis nous sollicite pour le paiement d'une participation, à l'année, pour la scolarisation d'un enfant en classe pour l'inclusion scolaire.

Les élus, à l'unanimité, compte-tenu du fait qu'aucune CLIS n'existe sur notre commune, acceptent de financer la scolarité de cet élève.

**Balayage** – notre contrat avec l'entreprise MANSANTI est arrivé à son terme. Il nous est proposé de le renouveler au même prix que 2015 (environ 10 fois par an).

Les élus, à l'unanimité, retiennent l'entreprise présentée, au prix proposé.

**Documents d'urbanisme** - Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, tout document d'urbanisme opposable devra être mis en ligne.

La DDTE est en mesure de nous fournir, gratuitement, les documents utiles et nous demande de bien vouloir signer une convention afin de nous fournir les fichiers.

Les élus autorisent le maire à signer la convention présentée.

### INFORMATIONS DIVERSES

**Commission communication** – Le compte-rendu de la réunion du 11 janvier dernier est remis à chacun et commenté par L.NOLET.

**Recensement de la population** – notre commune comptait 820 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013 dont 792 habitants en population municipale calculée et 28 habitants comptés à part. Un nouveau recensement est actuellement en cours sur la commune.

**Locataire** – un courrier de Mme MECHIN qui remercie la commune pour l'avoir relogée est remis aux élus.

**Analyse d'eau** – la qualité de l'eau est conforme à la législation en vigueur. La dernière analyse faisant ressortir un taux de nitrates de 37.7 mg/l est remise aux élus.

**Préfecture** – une circulaire relative à la lutte contre la fraude documentaire et l'usurpation d'identité nous a été transmise.

**Comité des Fêtes** – cette association remercie la commune pour le soutien apporté par la municipalité lors du marché de Noël et a fourni son bilan annuel.